



ÉLECTION DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL

APPEL À CANDIDATURE

DÉLÉGATION DU DISTRICT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2022

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Drôme Ardèche de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 7 septembre 2022.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 28/07/2022 au 08/08/2022, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse du District : 101 rue du 8 mai 1945 - 07500 GUILHERAND GRANGES.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- calculé conformément à l'article 12.2 des statuts de la Ligue, le nombre de délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue, que doit élire l'Assemblée Générale du District s'élève à 11.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : Modèle 4.b. Déclaration de candidature individuelle.